

Interpellation de M. Jacky Colomb au sujet de la Vy-Creuse

du 14 décembre 2009

Plaidoyer pour une charmante petite place.

La réalisation actuelle du chantier de la Vy-Creuse ne laisse pas de nous inquiéter de part la tournure que prend l'aménagement de la « place publique » prévue devant l'usine à Gaz.

Si en son temps la commission chargée de l'étude du préavis a salué l'idée de la création de cette place, elle a en revanche clairement fait part de ses observations à propos de la regrettable césure due au passage du bus à travers la place.

La commission avait émis un vœu qui allait bien au delà de la simple espérance mais manifestait d'une manière ferme son désaccord en ce qui concerne l'aménagement de cette place. La Municipalité, par la voix du Municipal des travaux et environnement avait répondu qu'elle faisait sienne cette demande de la commission, à savoir la suppression du passage du bus et la constitution d'une place d'un seul tenant devant l'Usine à Gaz. En lisant dans les bordures de trottoirs installées sur le chantier, je m'étais alors aperçu que la piste du bus était bel et bien en construction. Je m'en suis ouvert à Monsieur Dupertuis qui m'a ensuite rassuré sur ses intentions quant à la réalisation de la place.

Las, après avoir affirmé à plusieurs reprises sa volonté de respecter les vœux de la commission, le Municipal Claude Dupertuis faisait volte face en déclarant que l'arrêt de bus serait quand même installé devant l'Usine, que cela ne nuirait pas à la place et qu'il fallait attendre une solution finale pour les arrêts de bus dans le cadre du plan directeur d'aménagement des rives du lac.

Voici lâché une fois de plus la tarte à la crème du plan d'aménagement des rives du lac, l'Arlésienne, la chimère qui permet toutes les pirouettes politiques les plus improbables. Mais Monsieur le Municipal n'en avez vous pas assez de vous réfugier derrière ce carton vide, ce pauvre alibi, cette excuse pas très innocente d'ailleurs puisque vous savez bien que vous ne verrez pas ce plan d'aménagement avant la fin de votre règne.

A l'évidence le projet de la Vy-Creuse souffre de ne pas avoir passé par le service de l'Urbanisme, son analyse urbanistique a fait complètement défaut.

Non seulement cet arrêt de bus n'est pas indispensable à cet endroit, mais il est situé trop loin du débarcadère et partant ne dessert pas convenablement le quartier de Rive déjà désavantagé du point de vue des transports publics. Il n'y a aucune obligation de mettre un arrêt de bus sur la route cantonale, cela a déjà été fait il y a trois ans puis l'arrêt fut supprimé après quelques semaines, l'emplacement ne convenait pas.

La place, qui pourrait devenir un charmant square ombragé devant l'Usine, sera coupée en deux par un couloir goudronné et par conséquent inutilisable pour le simple délassement des habitants. On va en outre perdre l'opportunité de réaliser une magnifique place des fêtes en abattant par exemple la barrière de la cour de l'Usine et de créer ainsi un nouvel espace d'un seul tenant.

Pourquoi veut-on absolument implanter un arrêt de bus à cet endroit ?

N'a-t-on pas senti le besoin de créer un lieu de détente qui soit utile et agréable à la population ?

N'a-t-on pas compris tout le parti que l'on pourrait tirer de cet espace festif pour toutes sortes de manifestations telles que le Far, Vision du réel, le festival du film archéologique, la fête des enfants et toutes celles que je vous laisse imaginer si encore vous le pouvez.

Cette entrée de la ville n'est actuellement pas très attractive, la route cantonale pénètre dans la zone bâtie sans que la transition soit bien marquée. La chaussée est très large et n'invite pas à la modération de la vitesse, la traversée pour les piétons y est périlleuse et des accidents graves s'y sont déjà produits. Il faudra entreprendre des travaux d'aménagement pour diminuer sa largeur, tranquilliser le trafic et faciliter le cheminement des piétons. En ce sens la petite place piétonne sera un îlot de sécurité pour ces derniers. Le couloir de bus au contraire isolera le triangle de verdure au milieu du trafic, il est à parier qu'il servira occasionnellement de parking sauvage ou de raccourci pour automobilistes pressés.

C'est pourquoi j'en fais appel à vous, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, pour revenir sur cette malencontreuse décision, donner suite aux vœux de la commission et ne pas créer de passage pour les bus à travers cette place mais bien de l'aménager en une seule zone de détente piétonne.

Je vous remercie de votre attention.

Jacky Colomb